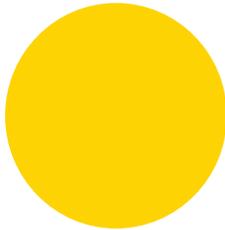
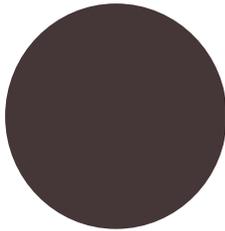


ATLAS
OCCITANIE
2019



Information

Cet atlas illustre l'activité de **Bpifrance** au cours de l'année 2019 à partir de données de gestion disponibles au 15 janvier 2020.

Il ne se substitue en aucun cas au rapport annuel de la société, qui est établi à partir des comptes de **Bpifrance** certifiés par ses commissaires aux comptes, et déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers.

Méthode

Une même entreprise peut bénéficier de plusieurs interventions de **Bpifrance**.

Les données relatives aux portefeuilles Large & Mid Cap (ETI/GE) ne prennent pas en compte les apports des actionnaires à **Bpifrance**.

Les données relatives aux investissements indirects sont consolidées sur la base des éléments remontés par les fonds partenaires au 31 décembre 2018.

ATLAS RÉGIONS 2019

1 BPIFRANCE UNE BANQUE ENGAGÉE

1.1 La French Fab	6
1.2 Entrepreneuriat pour tous	10
1.3 La Deeptech	14

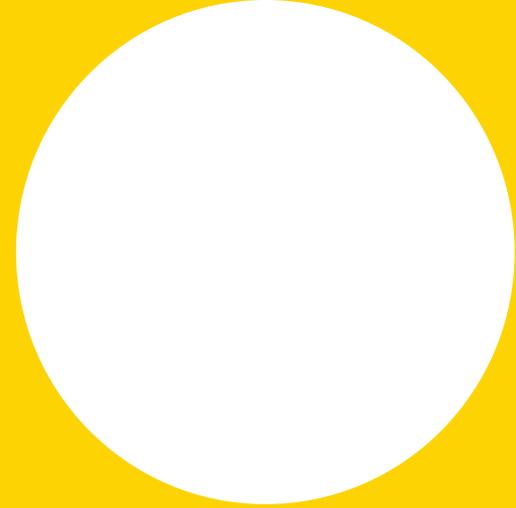
2 BPIFRANCE ANCRÉ DANS LES TERRITOIRES

2.1 Nos équipes en région	20
2.2 L'activité nationale 2019	22

3 BPIFRANCE PARTENAIRE DES RÉGIONS

3.1 Un partenariat stratégique	58
3.2 ...renforcé par des outils communs	60

1. BPIFRANCE UNE BANQUE ENGAGÉE



1.1

La French Fab

Un quart des interventions de Bpifrance est dirigé vers l'industrie ce qui en fait son premier secteur d'intervention. Bpifrance est ainsi engagé en financement, en investissement et en accompagnement des industriels. Sa dernière mission en date : fédérer tout l'écosystème industriel français.

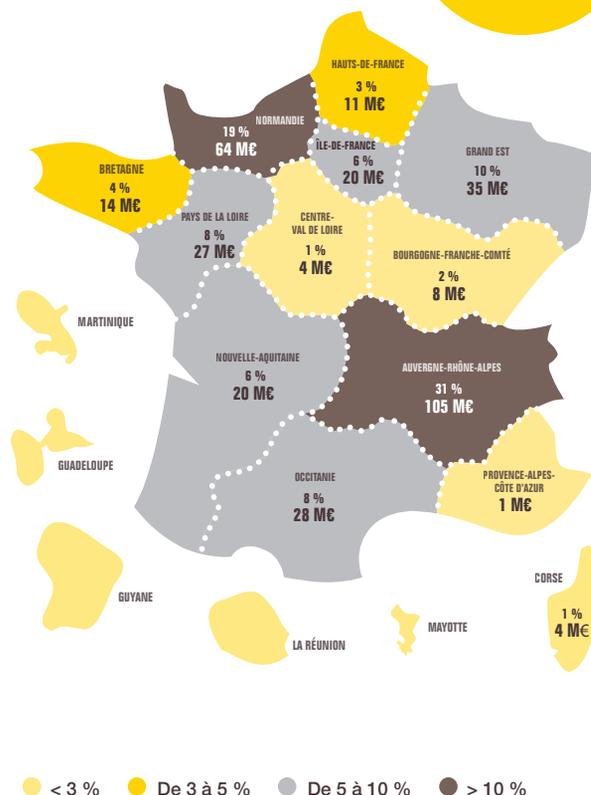
- **Bpifrance finance**, avec le Prêt Industrie du futur et aux côtés du Programme d'Investissements d'Avenir, la modernisation et l'augmentation des capacités de production des industriels.
- **Bpifrance investit** avec des interventions en fonds propres au capital d'entreprises industrielles de toutes tailles pour stimuler leur croissance.
- **Bpifrance accompagne** avec des missions de conseil, des formations, des événements de mise en relation d'affaires et au travers de son programme d'Accélérateurs.
- **Bpifrance fédère** les acteurs de l'industrie française en mouvement derrière son étendard, La French Fab.

Bpifrance, l'État, les Régions, Business France, les autres membres fondateurs de La French Fab et de nombreux partenaires se sont unis pour accélérer la transformation de l'industrie en France et mettre en réseau les énergies des acteurs industriels français, sur le territoire comme à l'international.

En 2019, l'industrie s'est plus que jamais retrouvée au cœur de l'action de **Bpifrance** et des territoires avec le **French Fab Tour**. Au programme : une tournée itinérante de **60 dates**, dans 60 lieux différents dans toute la France pour promouvoir l'excellence industrielle française, susciter des vocations auprès des jeunes, créer de l'emploi et stimuler les échanges entre industriels dans les territoires. Cette tournée se poursuit en 2020 avec 14 dates programmées du 10 mars au 14 mai.

- **PRÊTS USINE DU FUTUR***
ACTIVITÉ EN MONTANT RÉPARTIE EN % ET EN M€ PAR RÉGION

341 M€
DE PRÊTS
ACCORDÉS

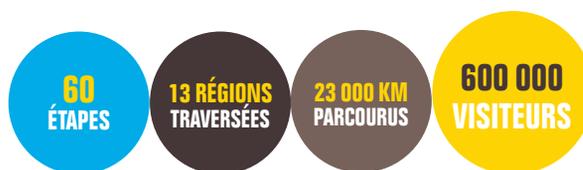


*Montants engagés



La FRENCH FAB

• LE FRENCH FAB TOUR



- Lyon : Escales du French Fab Tour
- Nice : Escales du French Fab Tour Été

1.2

Entrepreneuriat pour tous

ENTREPRENEURIAT POUR TOUS

À la demande des pouvoirs publics, Bpifrance s'est engagé depuis le 1^{er} janvier 2019, à renforcer les actions de soutien aux initiatives entrepreneuriales dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV), en couplant l'engagement de terrain des réseaux et acteurs de l'accompagnement et l'expertise de Bpifrance pour soutenir les entreprises et leur développement. Dans ce cadre, Bpifrance a structuré, en coopération avec l'ensemble des acteurs de l'écosystème entrepreneurial, le programme «**Entrepreneuriat pour tous**», à l'attention des porteurs de projets, des créateurs et des entreprises issus et localisés dans les QPV, avec pour objectif de contribuer à la réussite de tous.

Le programme se décline en trois axes :

1 Faciliter l'accès à l'offre d'accompagnement



Pour faciliter l'accès à l'offre, le programme Entrepreneuriat pour tous dispose de plusieurs outils, dont la tournée **Entrepreneuriat pour tous**. Lancée le 29 mai 2019, cette série d'événements qui célèbre l'énergie entrepreneuriale des quartiers a pour objectifs de promouvoir le bouquet de solutions d'accompagnement et de financement à destination des porteurs de projets et entrepreneurs et de les mettre en relation avec les réseaux d'accompagnement pour développer leurs projets.

2 Animer les communautés



Pour animer les communautés entrepreneuriales, le programme Entrepreneuriat pour tous s'appuie sur **les chefs de projets CitésLab**. Dans les quartiers, leur rôle est de détecter, orienter et fédérer les communautés d'entrepreneurs.

Les chefs de projets CitésLab rencontrent et révèlent les porteurs de projet afin de les orienter vers les offres locales d'accompagnement. Par ailleurs, à l'autre bout de la chaîne, ils assurent un flux qualifié à l'ensemble de l'écosystème local de l'accompagnement des entrepreneurs. En 2019, **80 chefs de projets CitésLab** répartis sur **620 QPV** ont été financés par Bpifrance.

3 Accélérer les entreprises

Dès 2015, Bpifrance a inauguré des Accélérateurs : un bouquet de services premium comprenant conseil, formation et networking pour l'accompagnement intensif d'une promotion d'entreprises. Ce modèle éprouvé a été adapté pour faire émerger de belles réussites issues des quartiers et faire naître des champions.



L'Accélérateur Émergence accompagne les porteurs de projets de l'idée jusqu'au Kbis.



L'Accélérateur Création sécurise les jeunes créateurs et active leur transformation en véritables chefs d'entreprises.



Dans le cadre du programme Entrepreneuriat pour tous, Bpifrance sélectionne, directement dans les territoires, les opérateurs qui déploient les Accélérateurs Émergence et Création.



L'Accélérateur PE aide les petites entreprises à actionner les leviers de la performance pour que les entreprises se pérennisent et se développent.

• **ENTREPRENEURIAT POUR TOUS**
LA TOURNÉE

38
DATES

+15 000
personnes touchées

180
QPV couverts

350
Réseaux mobilisés



ENTREPRENEURIAT
POUR TOUS

1.3

La Deeptech

Le lancement par Bpifrance du plan Deeptech en 2019 initie une nouvelle dynamique centrée sur l'innovation de rupture dont l'ambition est de **faire de la France un leader de l'innovation Deeptech**. Au travers de ce plan, Bpifrance déploie **2,5 Md€ sur 5 ans** avec 3 objectifs :

- 1 **doubler le nombre de startups Deeptech ;**
- 2 **assurer leur scale-up ;**
- 3 **développer et renforcer l'écosystème Deeptech.**

Le plan Deeptech s'est décliné en plusieurs actions en 2019 :

- **Le financement de projets Deeptech : 80 M€** ont été déployés vers 250 startups via plusieurs dispositifs :
- **La Bourse French Tech Emergence** qui a financé 94 projets de création d'entreprises Deeptech pour **8 M€** en 2019
- **La French Tech Seed** qui a amplifié les premières levées de fonds de 48 startups pour **12 M€** en 2019
- **Les Aides au Développement Deeptech** qui ont été versées à 37 startups pour **46 M€** sous forme de subventions et d'avances récupérables en 2019
- **Le Concours d'innovation i-Lab** qui a permis d'accorder **20 M€** de subventions à 75 lauréats

- **L'investissement dans des entreprises Deeptech : 140 M€** ont été investis en direct par les Fonds Innovation de Bpifrance et **240 M€** en fonds de fonds, soit **960 M€** grâce à l'effet levier

- **La prise en charge de l'actionnariat des Sociétés d'Accélération du Transfert de Technologies (SATT)** et du rôle de gestionnaire du fonds de maturation. Via son rôle d'opérateur, Bpifrance a l'objectif de renforcer l'action des SATT en terme de création de startups et d'accompagner la convergence des pratiques au sein des équipes de valorisation des sites universitaires.

- **L'accompagnement des acteurs de l'écosystème et des entrepreneurs avec :**

- **La gestion d'un appel à projet au titre du PIA 3** à destination des structures accompagnant les startups deeptech, ayant pour but de financer de nouvelles actions d'accompagnement et de formation
- **Le Concours i-PhD** lancé avec le MESRI, qui vise à attirer les jeunes docteurs vers la création de startups Deeptech
- **La réalisation d'études et la mise en place de l'Observatoire des startups Deeptech** qui constitue une base exhaustive des startups Deeptech sur le territoire français.

• LE DEEPTECH TOUR

Le DeepTech Tour sensibilise les chercheurs et les acteurs de l'écosystème sur les campus universitaires français en faisant vivre la DeepTech au plus près des laboratoires de recherche.

SUR LES 12
PREMIÈRES DATES
6 000
PARTICIPANTS

150
structures
partenaires
impliquées

93 %*
de satisfaction



● **Grenoble :**
Dates du DeepTech Tour 2019

● **Lyon :**
Dates du DeepTech Tour 2020
(jusqu'au 06/02)

*Sur un questionnaire de plus de 900 répondants

2. BPIFRANCE ANCRÉ DANS LES TERRITOIRES

**Les énergies créatrices
sont en région.
90 % DE NOS DÉCISIONS
sont prises dans
LES TERRITOIRES.**

49 IMPLANTATIONS
RÉGIONALES

3 000 COLLABORATEURS
À VOTRE SERVICE

Pour contacter bpifrance de votre région : **bpifrance.fr**

2.1

Nos équipes en région

90%
des décisions prises dans les régions

49
implantations régionales

1 interlocuteur unique
à la rencontre des entreprises



2.2

L'activité nationale 2019

**FINANCEMENT
GARANTIE
INNOVATION
INVESTISSEMENT
INTERNATIONAL
ACCOMPAGNEMENT
CRÉATION**

Financement*

Activité nationale 2019

Bpifrance intervient en cofinancement aux côtés des banques pour les investissements des entreprises.

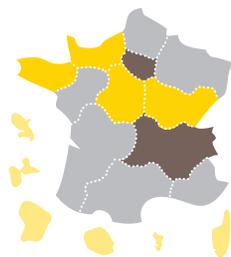
L'année 2019 a constitué une nouvelle année de forte dynamique en financement avec **19,1 Md€** de crédits et d'aides mobilisés pour les entreprises, soit une hausse de **8 %**.

Parmi les crédits aux entreprises, **8,1 Md€** sont consacrés aux crédits d'investissement, dont l'activité, en croissance de 8 % par rapport à 2018, est portée notamment par un fort dynamisme du financement de la Transition Énergétique et Environnementale (TEE), avec **1,8 Md€** octroyés en 2019. Les prêts sans garantie connaissent un léger recul à **2,3 Md€** du fait de l'interruption des Prêts French Fab, dont l'enveloppe de dotation apportée par l'État a été entièrement consommée. Le déploiement du Prêt Croissance TPE se poursuit en partenariat avec les Régions, avec une hausse de 13 % au profit de 1 100 entreprises.

Au titre de son activité de financement à court terme, Bpifrance a injecté **9,3 Md€** de crédits dans les PME et TPE, en hausse de **6 %** par rapport à 2018, reflétant l'évolution favorable de la commande publique et privée. Les avances au titre de la mobilisation du CICE poursuivent leur décrue naturelle, en lien avec l'arrêt du dispositif.

POIDS ÉCONOMIQUE DES RÉGIONS

EN % DU PIB NATIONAL, INSEE 2018

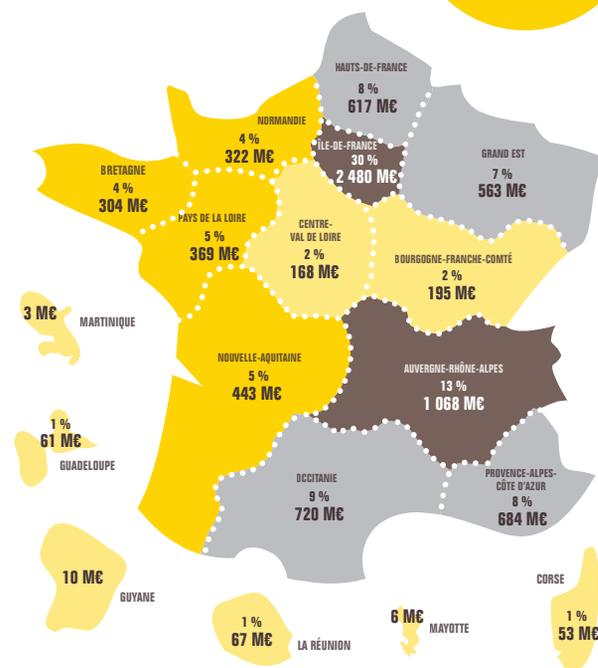


● < 3 % ● De 3 à 5 % ● De 5 à 10 % ● > 10 %

*Les montants sont énoncés en autorisation d'engagement

FINANCEMENT* COFINANCEMENT, PRÊTS SANS GARANTIE (HORS AIDES ET PRÊTS À L'INNOVATION) ACTIVITÉ EN MONTANT RÉPARTIE EN % ET EN M€ PAR RÉGION

8,1 Md€
DE FINANCEMENTS
ACCORDÉS



Montant du financement (hors court terme) en %

● < 3 % ● De 3 à 5 % ● De 5 à 10 % ● > 10 %

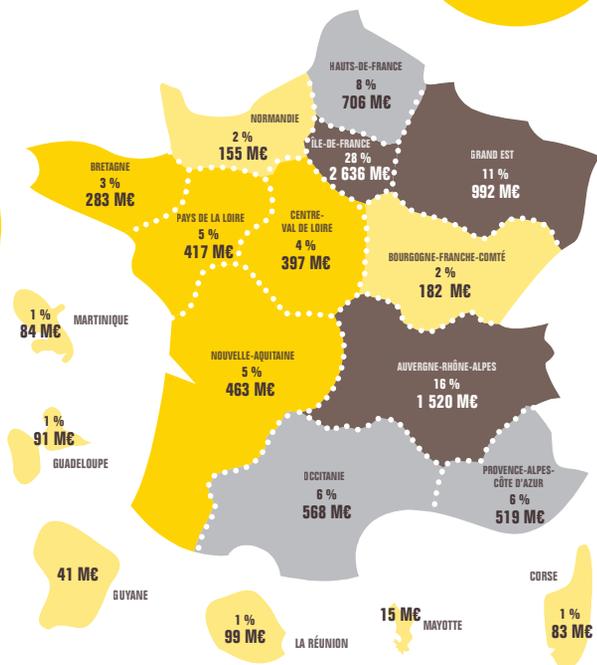
*Montants engagés

• **COURT TERME***

(HORS AVANCES CICE)

ACTIVITÉ EN MONTANT RÉPARTIE EN % ET EN M€ PAR RÉGION

9,3 Md€
DE FINANCEMENTS
ACCORDÉS



Montants du Court terme en %

● < 3 % ● De 3 à 5 % ● De 5 à 10 % ● > 10 %

*Montants engagés

Garantie* Activité nationale 2019

Grâce à la garantie, **Bpifrance** facilite l'accès des entreprises au crédit en couvrant une partie du risque bancaire (de 40 à 60 %) pour les inciter à financer les TPE et PME dans les phases les plus risquées.

Avec les Régions, cette garantie peut être portée jusqu'à 70 % du risque.

Dans un contexte de reprise de l'investissement des entreprises en France et de décreue sensible de la garantie accordée aux crédits de transmission, l'exercice 2019 s'est traduit par une légère contraction du montant des garanties apporté par Bpifrance, à **8,5 Md€** pour **près de 58 000 entreprises soutenues**.

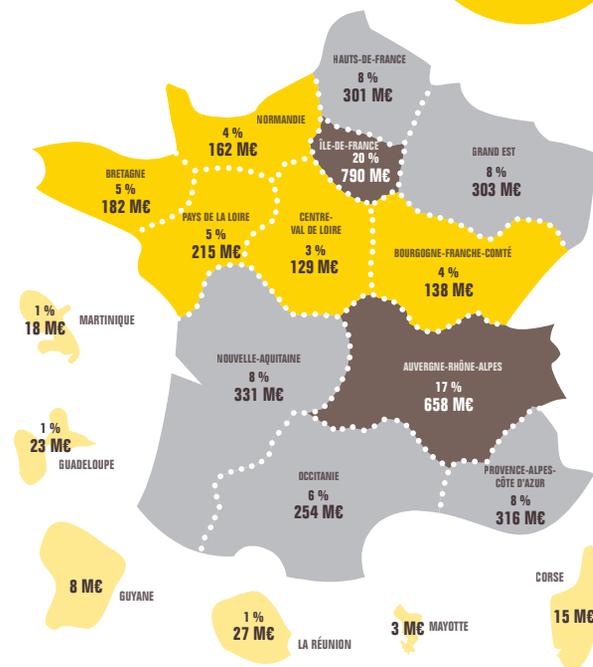
L'effet levier est significatif, 1€ de fonds publics générant 10 € de risques couverts par Bpifrance, soit au total 20 € prêtés à l'entreprise par les banques françaises.

Les TPE représentent 90 % des clients financés sur l'ensemble du territoire.

Les Fonds de garantie régionaux, financés par chaque Région en fonction de leurs priorités économiques, et surtout les fonds de garantie création assurent une stabilisation de l'activité garantie et confirment la nécessité de cet outil d'intervention sur les phases sensibles que sont la création et la transmission d'entreprises.

- **GARANTIE***
ACTIVITÉ EN MONTANT DES RISQUES RÉPARTIE EN %
ET EN M€ PAR RÉGION

3,9 Md€
DE GARANTIE
EN RISQUES



Montant de la Garantie en %

- < 3 %
- De 3 à 5 %
- De 5 à 10 %
- > 10 %

*Les montants sont énoncés en autorisation d'engagement

*Les montants sont énoncés en autorisation d'engagement

Innovation*

Activité nationale 2019

Financement de l'innovation

Avec **1,3 Md€ d'aides et prêts à l'innovation** octroyés en 2019 à près de 6 000 entreprises, le financement de l'innovation connaît une croissance de **8 %** principalement liée à la mise en œuvre du plan DeepTech. Le lancement des nouveaux dispositifs DeepTech : « Bourse French Tech Emergence », « Aides au Développement DeepTech » et « French Tech Seed » a permis d'accorder **80 M€ à 250 startups DeepTech**. Les programmes collaboratifs et concours connaissent également une dynamique favorable octroyant des aides complémentaires à hauteur de **290 M€** aux startups. Les aides à l'innovation plus classiques ont également évolué à la hausse, atteignant **463 M€**.



Investissement direct en innovation

L'activité d'investissement direct en capital innovation s'est maintenue par rapport à 2018. **322 M€** ont été mobilisés dans **102 entreprises**.

On constate en 2019 une activité toujours soutenue du **fonds Large Venture** et d'autres activités de capital innovation dans le secteur des **Sciences de la Vie et des Écotecnologies (72 M€ investis)** et du **Numérique (30 M€ investis)**. 2019 confirme également le renforcement des investissements dans les innovations de rupture (startups de la DeepTech) dans tous les domaines.

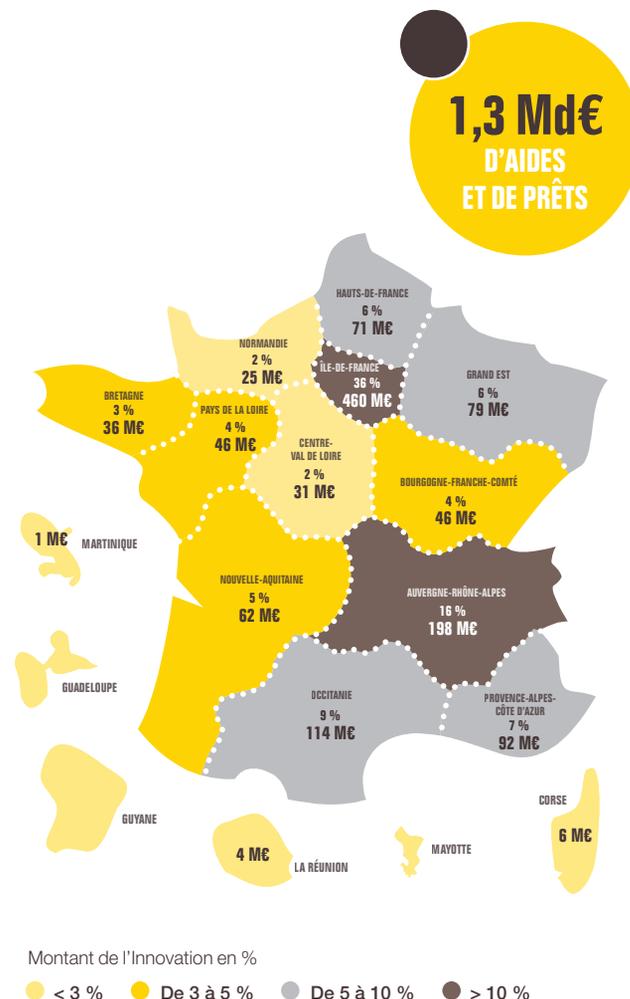
Investissement indirect en innovation

Les souscriptions dans les fonds partenaires de capital innovation sont en augmentation et atteignent **593 M€** du fait notamment des montants records levés par les startups de la French Tech en 2019.

*Montants engagés

• INNOVATION*

ACTIVITÉ EN MONTANT RÉPARTIE EN % ET EN M€ PAR RÉGION (HORS ACTIVITÉ D'INVESTISSEMENT)



*Les montants sont énoncés en autorisation d'engagement

International*

Activité nationale 2019

En 2019, **13,5 Md€** ont été mobilisés et garantis par Bpifrance pour accompagner l'internationalisation des entreprises françaises, dont **11,7 Md€** dédiés à la seule activité **Assurance-Crédit**. Cette dernière connaît une baisse de 20 % du fait d'un contexte géopolitique difficile (montée du protectionnisme, sanctions internationales, tensions commerciales entre les États-Unis et la Chine etc.), qui a limité les transactions de grande taille dans plusieurs secteurs (spatial, aérien, défense).

Néanmoins, d'autres produits consacrés à l'export sont en augmentation par rapport à 2018 :

+ 42 % pour l'Assurance Prospection

+ 6 % pour l'activité de Garantie de cautions et préfinancement

L'Assurance Prospection confirme sa forte dynamique pour la 2^e année consécutive avec une croissance en nombre d'opérations (+ 10 % d'entreprises couvertes) et en volume (+ 42 %). Le produit, radicalement simplifié, avec une gestion et une décision décentralisées au niveau local, répond ainsi mieux aux besoins des clients de Bpifrance, banque de l'export ancrée dans les territoires.

L'activité Export met en œuvre avec succès sa stratégie de démocratisation de l'ensemble de sa gamme de produits export. Elle enregistre en 2019 une nouvelle progression du nombre d'entreprises bénéficiaires de ses différents produits et solutions.

*Les montants sont énoncés en autorisation d'engagement



Un *continuum* de solutions pour accompagner les entreprises à l'international

INTERNATIONAL

- Accompagnement développement export Business France
- Assurance Prospection

**PROSPECTER
LES MARCHÉS**

- Mobilisation des créances à l'export
- Crédit Export (acheteur ou fournisseur)

**FINANCER
LES VENTES**

- Prêt Export sans garantie
- Garantie des cautions et des préfinancements
- Garantie des prêts des banques françaises
- Prise de participations minoritaires dans des filiales étrangères

**FINANCER LE
DÉVELOPPEMENT**

- Assurance-Crédit
- Assurance Change

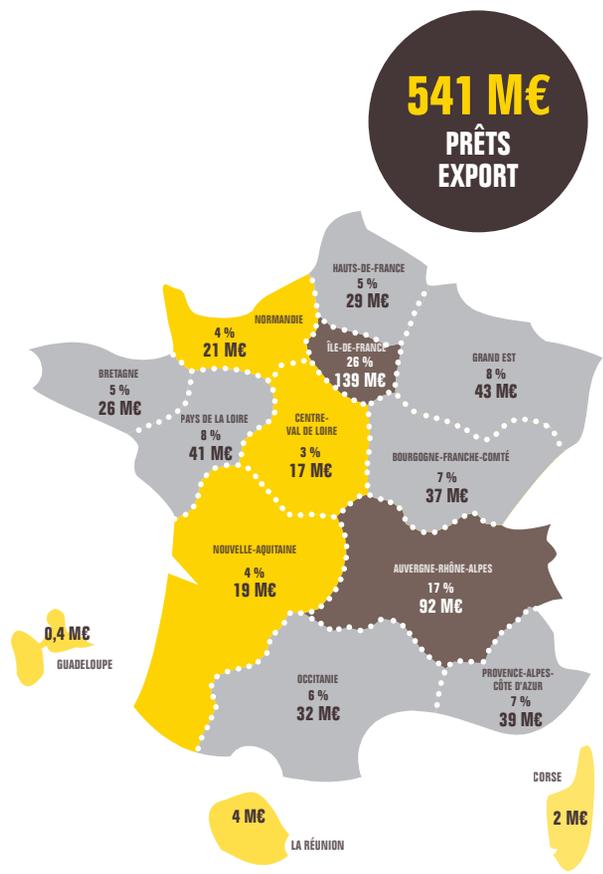
**SÉCURISER
LES PROJETS**

- VIE et accompagnement implantation Business France
- Assurance Investissement Garantie de projets à l'international

**S'IMPLANTER
SUR DES
MARCHÉS**

• **INTERNATIONAL***
PRÊTS EXPORT
 ACTIVITÉ EN MONTANT RÉPARTIE EN % ET EN M€ PAR RÉGION

INTERNATIONAL

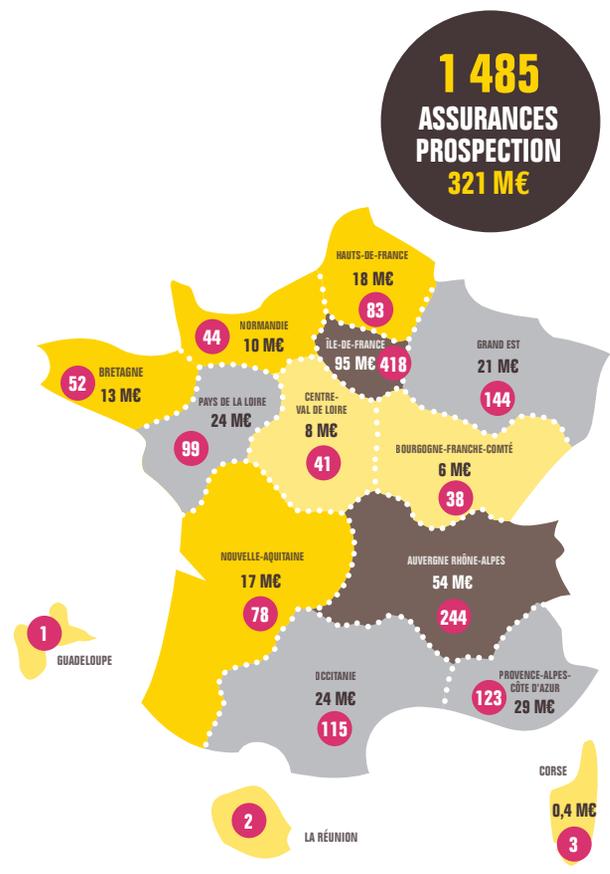


Montant des Prêts Export en %

- < 3 %
- De 3 à 5 %
- De 5 à 10 %
- > 10 %

*Montants engagés

• **INTERNATIONAL***
ASSURANCES PROSPECTION**
 ACTIVITÉ EN MONTANT RÉPARTIE EN M€, EN % ET EN NOMBRE



115 Nombre d'Assurances Prospection

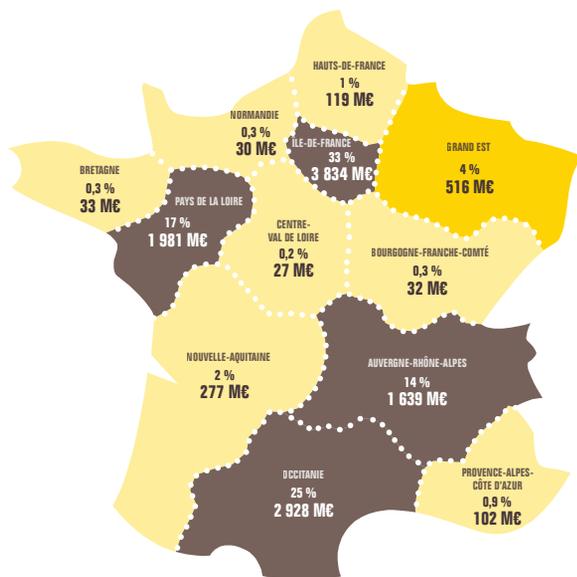
Montant de l'Assurance Prospection en %

- < 3 %
- De 3 à 5 %
- De 5 à 10 %
- > 10 %

*Les montants sont énoncés en autorisation d'engagement **Hors A3P

- **INTERNATIONAL***
ASSURANCE-CRÉDIT
ACTIVITÉ EN MONTANT RÉPARTI EN % ET EN M€

11,5 M€
D'INTERVENTIONS EN
ASSURANCE-CRÉDIT



Montant de l'Assurance-Crédit en %

- < 3 %
- De 3 à 5 %
- De 5 à 10 %
- > 10 %

*Les montants sont énoncés en autorisation d'engagement

Investissement direct Activité 2019

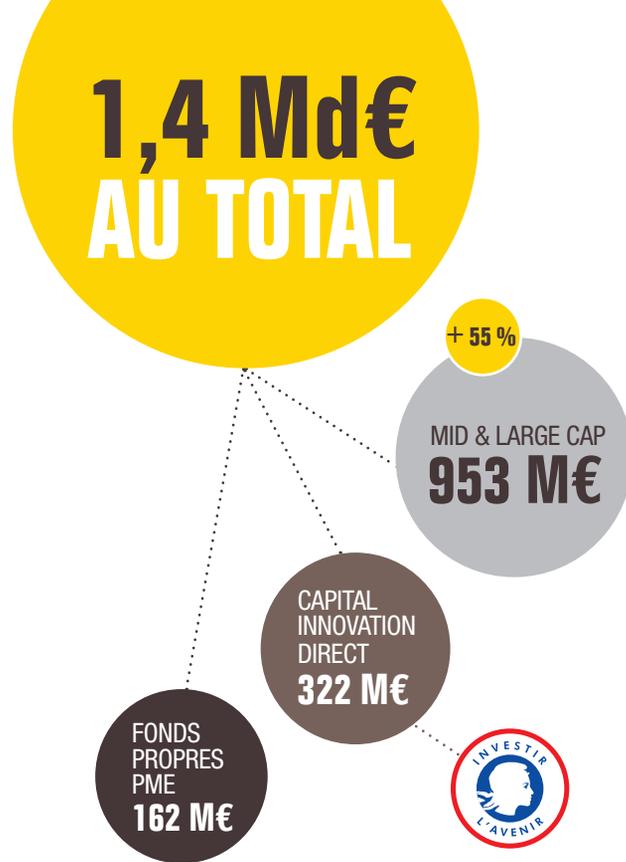
En 2019, les investissements directs de Bpifrance et dans l'écosystème des fonds d'investissement français ont atteint **2,5 Md€**, mobilisés pour l'investissement au capital de **244 entreprises (soit 1,4 Md€ en investissement direct) et dans 62 fonds.**

Les investissements en capital innovation confirment leur dynamisme et se maintiennent à un niveau historiquement élevé grâce à la dynamique du fonds Large Venture et du renforcement des investissements dans les sociétés de Deeptech. Au total, **322 M€** ont été investis dans **102 entreprises.**

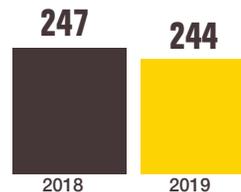
Les investissements en capital développement, opérés par la direction « Mid & Large Cap », centrés sur les ETI et les grandes entreprises, ont été marqués par une opération d'envergure avec l'acquisition de **5 %** du capital de Valéo. Au global, si l'activité est en légère baisse avec **771 M€** investis dans **141 entreprises**, l'année 2019 a été marquée par de nombreux investissements directs dans des ETI et PME françaises industrielles et familiales notamment dans le secteur de la TEE (Total Eren), du Tourisme (Coucoo) et de la Transformation digitale (Wifirst). L'activité capital développement s'est enrichie fin 2018 d'une nouvelle division « **International** » dont l'activité est réalisée en partenariat avec des fonds souverains étrangers, à l'issue de l'acquisition de CDC International Capital par Bpifrance le 1^{er} janvier 2019.

Avec près de **160 opérations de cession** réalisées pour **1,6 Md€**, Bpifrance accentue la dynamique de rotation de son portefeuille amorcée ces dernières années. La cession totale des titres Gemalto pour **382 M€**, réalisée dans le cadre de l'OPA lancée par Thalès et la cession partielle de 6,7 % du capital d'Eutelsat Communications pour **284 M€** représentent 40 % du montant total des cessions.

INVESTISSEMENT

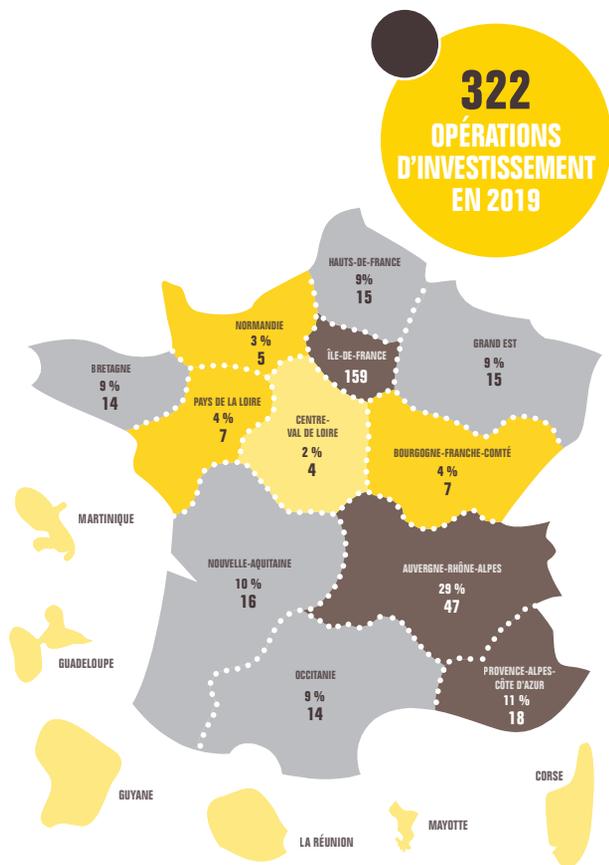


- **NOMBRE D'ENTREPRISES INVESTIES DANS TOUS LES SECTEURS (Y COMPRIS RÉINVESTISSEMENTS)**



• INVESTISSEMENTS DIRECTS EN 2019
EN NOMBRE D'OPÉRATIONS ET EN % PAR RÉGION,
HORS ÎLE-DE-FRANCE

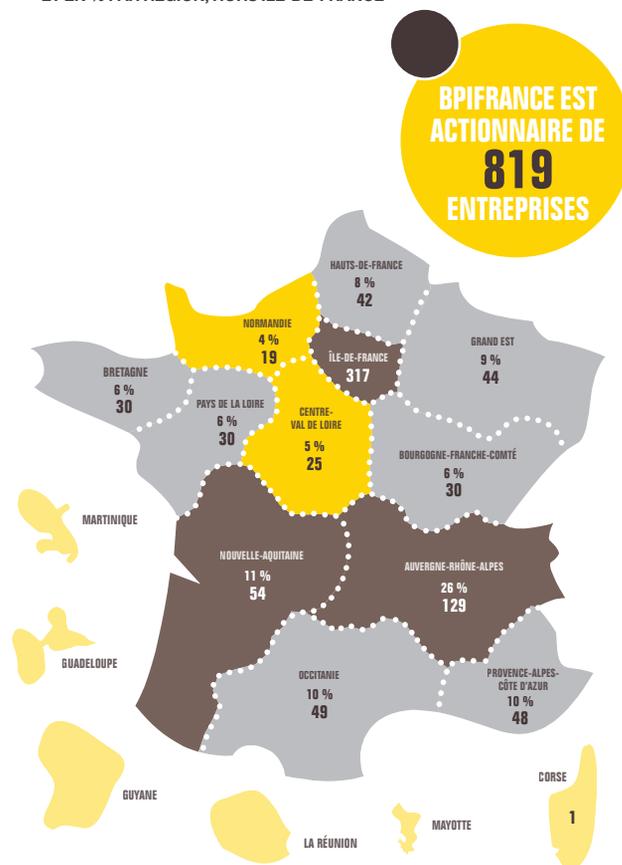
INVESTISSEMENT



Nombre d'opérations en %

● < 3 % ● De 3 à 5 % ● De 5 à 10 % ● > 10 %

• PORTEFEUILLE DES INVESTISSEMENTS DIRECTS
AU 31 DÉCEMBRE 2019
EN NOMBRE D'ENTREPRISES INVESTIES (HORS APPORT)
ET EN % PAR RÉGION, HORS ÎLE-DE-FRANCE



Nombre d'entreprises en %

● < 3 % ● De 3 à 5 % ● De 5 à 10 % ● > 10 %

Investissement *via* des fonds partenaires

Activité nationale 2019

L'année 2019 constitue une année record pour l'activité Fonds de Fonds avec un niveau de souscriptions historique tant en montant qu'en nombre de dossiers avec plus de 1 Md€ souscrit dans 62 fonds, soit une hausse de 12 % par rapport à l'année 2018.

Bien que le niveau moyen de souscription soit en légère baisse à 20 M€, la taille des fonds souscrits augmente notamment lorsqu'il s'agit de financer des entreprises technologiques françaises, avec 5 souscriptions dépassant 60 M€ en 2019.

• SOUSCRIPTIONS (EN Md€)



Nombre de fonds partenaires souscrits.

Près de
4 000
entreprises
en portefeuille

430
fonds
partenaires

Véhicules souscrits :
62 (dont 53 nouveaux)

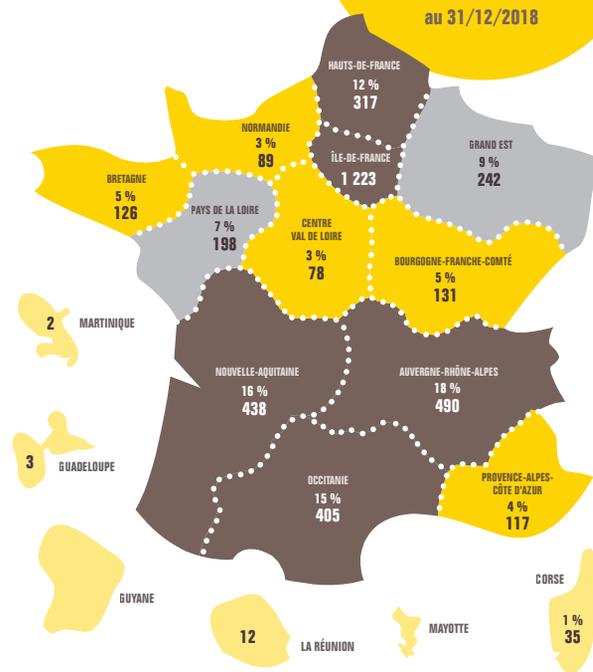
Ticket moyen de souscription
dans les nouveaux véhicules :
20 M€

Les souscriptions sont réparties de manière équilibrée entre les fonds de capital innovation et les fonds small caps, aussi bien nationaux que régionaux.

• PORTEFEUILLE DES FONDS PARTENAIRES AU 31 DÉCEMBRE 2018

EN NOMBRE D'ENTREPRISES INVESTIES ET EN % PAR RÉGION,
HORS ÎLE-DE-FRANCE

**VIA SES FONDS
PARTENAIRES, BPIFRANCE
EST AU CAPITAL DE
PRÈS DE 4 000
ENTREPRISES**
au 31/12/2018



Nombre d'entreprises en %

● < 3 % ● De 3 à 5 % ● De 5 à 10 % ● > 10 %

Accompagnement Activité nationale 2019

Construite en appui des initiatives portées par d'autres acteurs publics, l'offre d'accompagnement de **Bpifrance** s'adresse principalement aux entreprises qu'il finance et vise à leur permettre d'identifier leurs leviers de croissance et d'amélioration stratégique ou opérationnelle, d'accéder à des services sur mesure, de partager leurs savoirs ou bien encore d'accéder à des formations thématiques par la constitution de programmes sélectifs. Lancés en 2015, les programmes Accélérateurs combinent les 3 piliers de l'accompagnement :



- **Conseil** : diagnostic stratégique 360°, appui aux fusions et acquisitions (AFA), diagnostics innovation, missions fonds propres PME, soutien à l'export et au développement à l'international,...



- **Formation** des dirigeants et de leur comité de direction avec **Bpifrance Université**, en présentiel et aussi en ligne avec la plateforme e-learning ouverte à tous et à l'accès gratuit : **bpifrance-universite.fr**.



- **Mise en réseau** : des startups aux grands groupes, **Bpifrance** connecte les membres de son réseau. **5247** entreprises clientes de **Bpifrance** sont membres du réseau business des entrepreneurs de croissance **Bpifrance Excellence**. **Bpifrance** propose en outre, dans le cadre de **Bpifrance Le Hub**, une mise en relation entre startups et grands groupes.

Un programme intensif d'accélération de 12 à 24 mois est mis en place pour les entreprises de croissance avec l'**Accélérateur Startup**, l'**Accélérateur PME** et l'**Accélérateur ETI**.

En 2019, la gamme des Accélérateurs a été étendue aux petites PME avec le lancement de l'**Accélérateur Petites Entreprises (PE)** qui s'adresse notamment aux dirigeants des QPV. En Seine-Saint-Denis, le programme est cofinancé par JP Morgan.

Ces programmes généraux sont complétés par des **Accélérateurs régionaux**, deux Accélérateurs filières **Health Tech** et **GIFAS** (Aéronautique) lancés en 2017 et 10 Accélérateurs sectoriels. Après l'Accélérateur **Chimie** lancé en 2018, ce sont 9 nouveaux Accélérateurs sectoriels qui ont vu le jour en 2019 : **Mode et Luxe, Bois, Tourisme, Industries Agroalimentaires, Automobile, Plasturgie, Tourisme, Ingénierie, Défi Croissance (chimie, santé, plasturgie) et Transition énergétique**.

L'élargissement de la gamme d'Accélérateurs de Bpifrance s'est également traduite en 2019 par le lancement d'Accélérateurs thématiques : **L'Accélérateur Entreprises familiales** et **l'Accélérateur international**.

2 000

MISSIONS DE CONSEIL

745 PERSONNES

FORMÉES EN PRÉSENTIEL

PRÈS DE

11 000 PERSONNES

FORMÉES EN E-LEARNING

80

ÉVÉNEMENTS

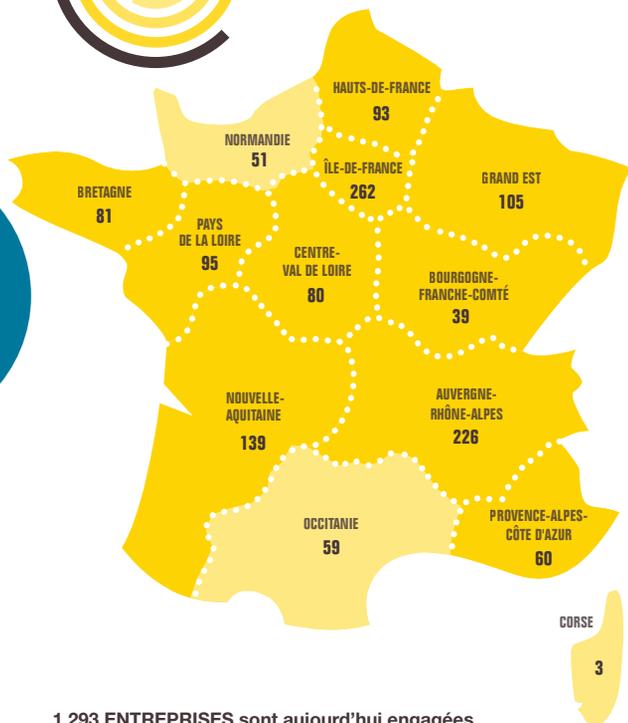
4 000

ENTREPRENEURS MIS EN RÉSEAU

15 000
ACTIONS DE FORMATION ET DE CONSEIL DÉPLOYÉES

• **ACCOMPAGNEMENT**

RÉPARTITION DES ENTREPRISES MEMBRES DES ACCÉLÉRATEURS STARTUP, PME, ETI, SECTORIELS, THÉMATIQUES ET RÉGIONAUX AU 31 DÉCEMBRE 2019

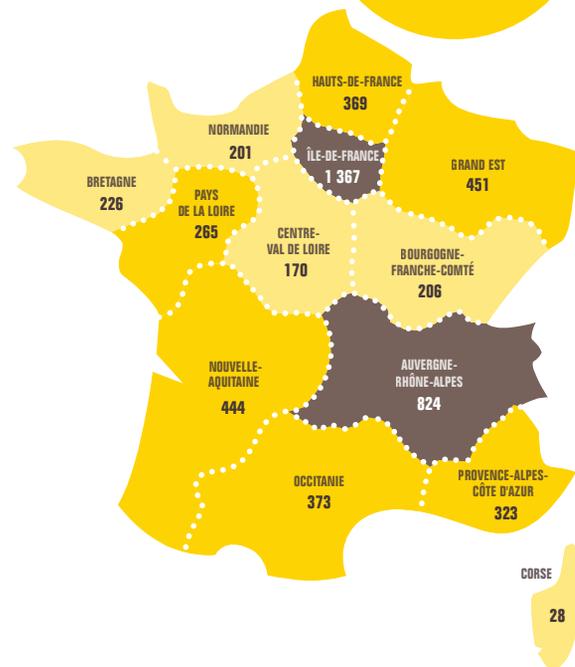


1 293 ENTREPRISES sont aujourd'hui engagées dans 53 promotions passées ou en cours d'Accélérateurs (en partenariat pour les programmes régionaux, sectoriels et thématiques)

- Régions sans Accélérateurs régionaux
- Régions avec Accélérateurs régionaux

• **ACCOMPAGNEMENT**

RÉPARTITION DES MEMBRES DU RÉSEAU BPIFRANCE EXCELLENCE AU 31 DÉCEMBRE 2019



Membres du réseau Bpifrance Excellence

- < 250 entreprises
- De 250 à 499
- > 500 entreprises

CRÉATION

Les Missions de Bpifrance Création



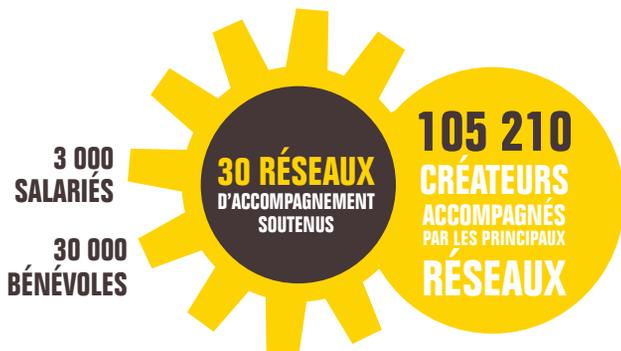
Depuis le 1^{er} janvier 2019, Bpifrance a pour mission de renforcer et mieux coordonner l'action nationale et locale en faveur de la création d'entreprise et l'entrepreneuriat sur l'ensemble du territoire, y compris dans les QPV, avec pour objectifs de renforcer :

- la couverture territoriale et la lisibilité de l'offre ;
- l'accompagnement des porteurs de projets et des entrepreneurs ;
- les actions de sensibilisation et de promotion de l'entrepreneuriat menées auprès des différents publics, en particulier auprès des jeunes.

Pour assurer ces missions, Bpifrance intervient notamment en appui des acteurs de l'accompagnement à la création afin de mieux :

- préparer et orienter les porteurs de projets ;
- accompagner et financer ces projets ;
- observer et comprendre pour mieux répondre aux besoins et aux attentes des créateurs ;
- agir pour tous sur l'ensemble du territoire.

CRÉATION



CRÉATION

Bpifrance Création, fédérateur de l'écosystème de la Création

SENSIBILISER	ACCOMPAGNER	FINANCER
100000 ENTREPRENEURS	BGE Appui aux entrepreneurs	adie
ENTREPRENDRE POUR APPRENDRE	COOPÉRER POUR ENTREPRENDRE	Initiative France
enactus	Pépité! Les Oubliés du Business	FRANCE ACTIVE Les entrepreneurs engagés
LES ENTREP' TERRAIN EXPÉRIENCES	OUVEUSE	Réseau Entreprendre
ae	Movjee	
CitésLab®	POSITIVE PLANET ENTREPRENDRE EN BANLIEUE	
Le réseau Groupement de Créateurs Se construire à entreprendre, pour réussir	Action'elles	
	IME	
	FORCEFEMMES	
	6000 rebonds	
	LES PREMIÈRES	
	Femmes Territoires	
	SECOND SOUFFLE ENTREPRENEURS, LE FUTUR VOUS APPARTIENT !	

CRÉATION

Bpifrance Création, fédérateur de l'écosystème de la Création

FOCUS

Notre action auprès des jeunes

Bpifrance soutient, développe et rend visible les initiatives en faveur du développement de l'entrepreneuriat chez les jeunes dans l'enseignement secondaire et supérieur à travers :

- Le financement des acteurs de l'écosystème de l'entrepreneuriat des jeunes, avec un soutien particulier au réseau PEPITE qui délivre le statut d'étudiant - entrepreneur
- Le portail internet de sensibilisation à l'entrepreneuriat (Kangae.fr)
- Les Journées nationales annuelles de son Observatoire des Pratiques Pédagogiques en Entrepreneuriat (OPPE)

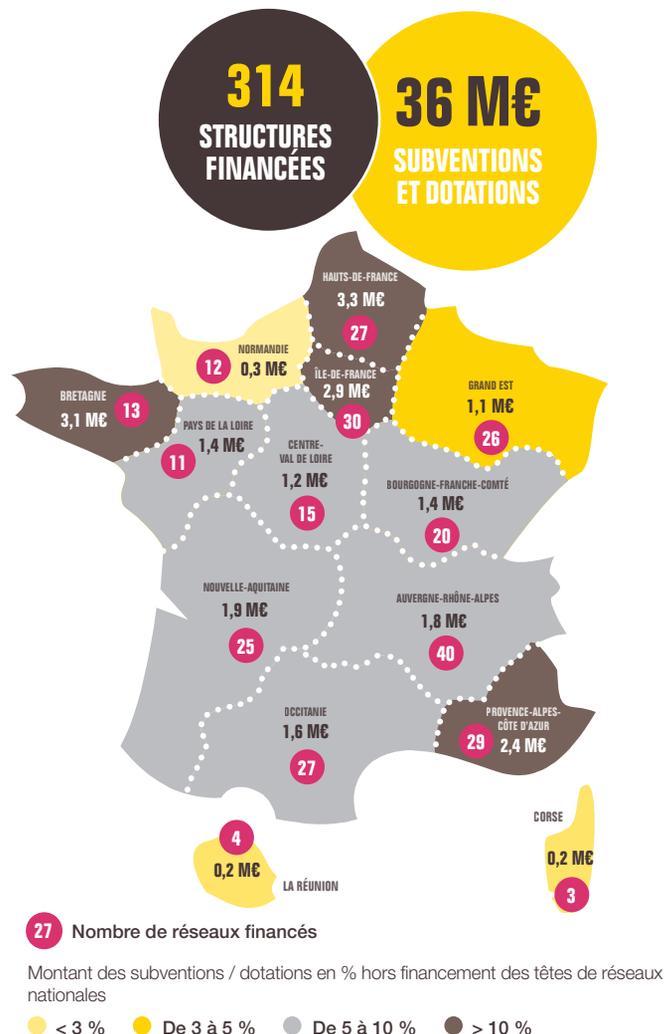
Notre action auprès des femmes

Bpifrance mène des actions ciblées visant à favoriser l'entrepreneuriat féminin. Elles consistent à :

- Accompagner et financer via les réseaux d'accompagnement à la création. En 2019, **plus de 60 000** femmes ont été accompagnées et financées pour un montant de **24 M€**
- Accompagner et financer via les plans d'actions régionaux (PAR) pour l'entrepreneuriat des femmes. **1,4 M€** ont été dédiés aux PAR en 2019
- Sensibiliser les jeunes femmes ou les femmes issues des territoires fragiles
- Informer et orienter via notamment le site bpifrance-creation.fr
- Observer et produire des études sur l'entrepreneuriat féminin

• CRÉATION

MONTANTS ACCORDÉS AUX RÉSEAUX PARTENAIRES EN M€ ET EN %



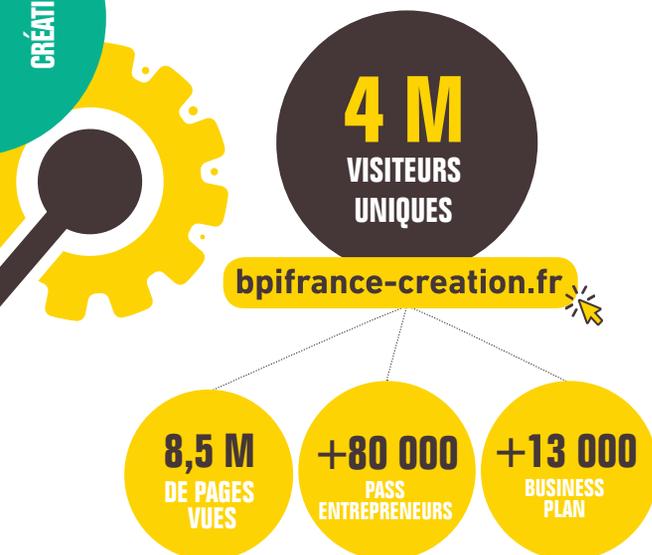
CRÉATION

Offre de contenus et de services

Le site web **www.bpifrance-creation.fr** est le site web de référence en France sur la création / reprise d'entreprises. Il propose notamment :

- des contenus méthodologiques, des fiches pratiques d'information ;
- un service d'orientation vers les réseaux d'accompagnement territoriaux ;
- un Pass entrepreneur, outil permettant d'obtenir des informations ciblées et de monter son projet ;
- des outils de type business plan, to-do-list, aide au choix du statut, pré-diagnostic entreprise, guides téléchargeables, etc.

CRÉATION



Espace conseiller

L'espace conseiller est un centre de ressources en ligne à destination des acteurs spécialisés dans l'accompagnement entrepreneurial. Il propose :

- des contenus experts pour renseigner les créateurs et repreneurs d'entreprise sur tous les aspects d'un projet
- des études et statistiques territoriales sur les sujets de l'entrepreneuriat ;
- l'actualité des professionnels, outils et supports pédagogiques ;
- des dossiers Projecteurs : **124 000 dossiers** téléchargés ou imprimés en 2019.

En 2019, **près de 540 000 abonnés** ont accédé à l'espace Conseiller.

Formation

En tant qu'organisme de formation professionnelle, Bpifrance propose une offre destinée aux professionnels issus des structures publiques et privées de l'écosystème entrepreneurial français. Cette activité se décline en formations courtes non certifiantes de 1 à 3 journée(s) et d'un cursus certifiant de conseil en création d'entreprise de 25 jours. En 2019, **325 stagiaires** ont participé à **38 modules, soit 80 jours de formation**.

Observatoire

Bpifrance produit des études et analyses en lien avec la création d'entreprise et l'entrepreneuriat, réalise des enquêtes qualitatives et quantitatives et alimente un fond de ressources documentaires à destination des territoires, du grand public, de l'écosystème de l'entrepreneuriat, des décideurs et relais d'opinion. En 2019, **plus de 120 livrables** ont été produits et mis à disposition.

3. BPIFRANCE PARTENAIRE DES RÉGIONS

3.1

Un partenariat stratégique...

128
RÉUNIONS
DE CRO

Les Régions sont intégrées au sein des instances de gouvernance de **Bpifrance** : Conseil d'administration, Comité d'orientation national (CNO) et Comités régionaux d'orientation (CRO).

Présidé par le Président du Conseil régional, chaque CRO formule un avis sur l'action de **Bpifrance** dans la région et veille à sa cohérence avec la stratégie de développement économique régionale, en associant les acteurs économiques du territoire.

Au total, 128 réunions de CRO se sont tenues depuis la création de **Bpifrance** en 2013.

Bpifrance est, en outre, le partenaire financier privilégié des Régions qui le souhaitent et coordonne son action avec les leurs pour offrir aux entreprises des services et des solutions de financement (haut et bas de bilan) les plus adaptées à leurs besoins.

Ces partenariats passent, notamment, par la souscription par Bpifrance aux côtés des Conseils régionaux à des fonds d'investissement, la gestion par **Bpifrance** de fonds abondés par les Régions (fonds régionaux de garantie ou d'innovation), la mise en place de dispositifs de financements spécifiques (Prêts Croissance TPE, Prêts de développement territorial), ou le déploiement de solutions d'accompagnement des entreprises, tels que les Accélérateurs régionaux.

3.2

Un partenariat renforcé par des outils communs



PROXIMITÉ

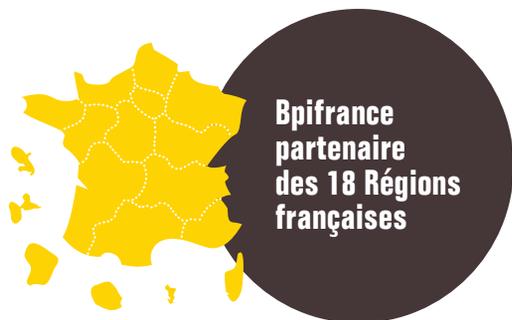
SIMPLICITÉ

Nos 10 engagements

- 1 Des outils qui s'adaptent aux axes **stratégiques de chaque Région**.
- 2 Des outils répondant aux **besoins des entreprises** aux différents stades de leur développement.
- 3 Des outils **performants** et économes en financements publics.
- 4 Une **expertise** et des dispositifs de gestion **mutualisés** pour limiter les coûts.
- 5 Une relation de **proximité** portée par chaque Direction régionale. 90 % des décisions sont prises en région.
- 6 Une **codécision** sur chaque projet avec possibilité de délégation pour les Régions qui le souhaitent.
- 7 Une **conotification** de la décision avec la Région aux bénéficiaires.
- 8 Une **communication** commune permettant d'assurer la visibilité de l'action régionale.
- 9 Un **reporting** précis et régulier notamment *via* le portail régional de services.
- 10 Une **évaluation** des outils dès lors que le volume nécessaire est atteint.

Partenariats régionaux 2019

- UNE BANQUE PARTENAIRE DES RÉGIONS, ANCRÉE DANS LES TERRITOIRES



DÉPLOIEMENT

**12 Accélérateurs régionaux
+ 5 Accélérateurs Petites entreprises**



**50
entreprises
accélérées
2017**

x 9



* Nombre d'entreprises qui suivent un programme d'accélération régional ou territorial cofinancé ou non par une collectivité locale

Les Prêts de développement territorial*

Les Régions et **Bpifrance** conçoivent des financements spécifiques, destinés à renforcer la structure financière des entreprises durant les phases clés de leur développement.

Sans garantie ni caution personnelle, ces financements à fort effet de levier bénéficient d'un différé de remboursement en capital qui permet d'alléger la charge financière de l'entreprise.

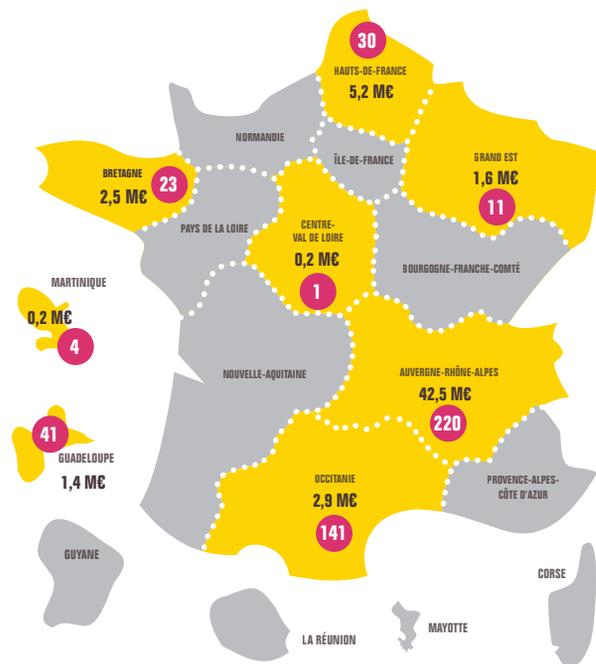
Pour répondre aux priorités des Régions, des **Prêts de développement territorial (PDT)** peuvent être mis en place avec différents objectifs : Prêt Régional de Revitalisation, Prêt Participatif de Développement, Prêt de Développement Innovation ou International... Adapté aux TPE ultramarines, des prêts spécifiques DROM ont également été déployés en Guadeloupe, Guyane et Martinique.

La Région soutient le dispositif au moyen d'une dotation permettant notamment de bonifier le taux du prêt.

En 2019, 56 M€ ont été accordés à 471 entreprises ayant permis de mobiliser 112 M€ de financements.

FINANCEMENT

- **PRÊTS DE DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL* 2019**
EN NOMBRE D'ENTREPRISES ET EN MONTANT DES PRÊTS EN M€
Y COMPRIS PRÊTS SPÉCIFIQUES DROM, (HORS PRÊTS CROISSANCE TPE (PC TPE))



30 Nombre d'entreprises accompagnées

● Conventions actives

● Conventions closes ou inexistantes

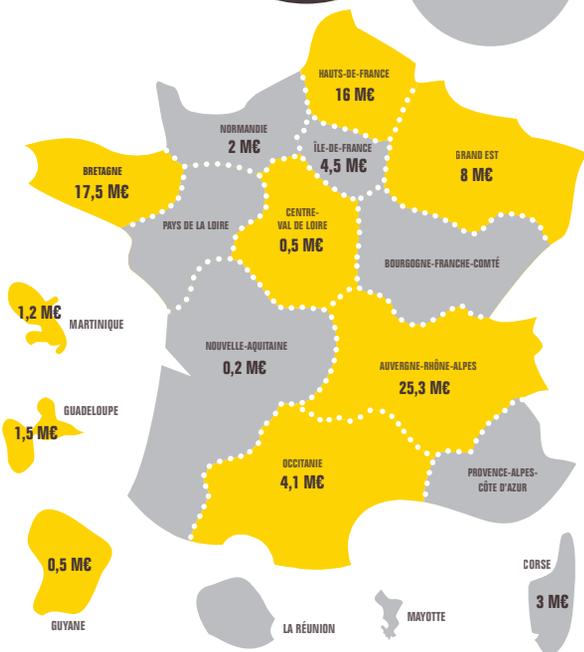
*Montants engagés

• DOTATIONS VERSÉES PAR LES RÉGIONS
POUR LES PRÊTS DE DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL
AU 31 DÉCEMBRE 2019

EN CUMULÉ DEPUIS L'ORIGINE* ET EN M€
Y COMPRIS PRÊTS SPÉCIFIQUES DROM (HORS PC TPE)

DOTATIONS
VERSÉES DEPUIS
L'ORIGINE
84 M€

EN 2019
11 M€



● Conventions actives ● Conventions closes ou inexistantes

*Les périodes d'activité des Fonds varient d'une région à l'autre

Les Prêts Croissance TPE*

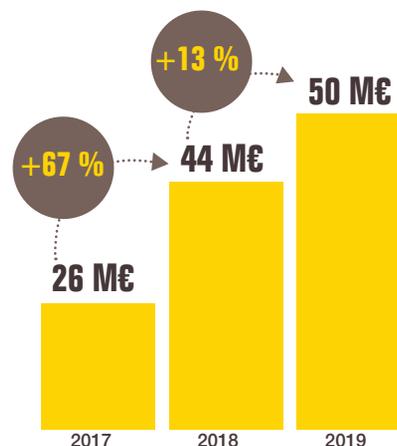
Partageant le constat que les TPE, acteurs essentiels de la vitalité économique des territoires, rencontrent plus de difficultés à accéder au crédit bancaire, notamment pour financer leurs investissements immatériels, les Régions et Bpifrance ont mis en place le **Prêt Croissance TPE**.

D'un montant compris entre **10 000 et 50 000 €**, le Prêt Croissance TPE est un prêt participatif d'une durée de **5 ans** (dont 1 an de différé d'amortissement du capital), sans garantie, qui s'adresse aux entreprises de **3 à 50 salariés et de plus de 3 ans**, pour soutenir leur projet de croissance. Grâce à l'aide de la Région, les entreprises bénéficient de ce prêt à des conditions de taux préférentielles. La demande de Prêts Croissance TPE est simple ; la possibilité étant offerte aux entreprises de déposer leur demande en ligne, via une plateforme dédiée et personnalisée aux couleurs de chaque Région.

Le **Prêt Flash TPE** a été déployé en 2019 à titre expérimental en Bretagne et en Hauts-de-France. D'un montant de 10 000 €, d'une durée de 4 ans et sans garantie, ce Prêt Flash 100 % digital s'adresse aux micro-entreprises de 1 à 9 salarié(s). En 2019, 470 000 € ont été accordés à 47 entreprises.

En 2019, plus de 50 M€ ont été accordés à 1 150 TPE soit, une multiplication par deux par rapport à 2017.**

Au total, 100 M€ de financements ont été mobilisés.



*Montants engagés

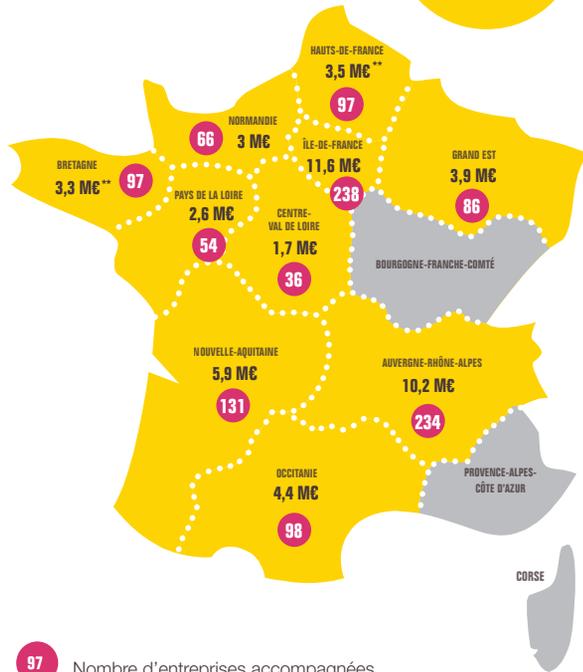
** Ce nombre comprend 47 TPE accompagnées au titre du Prêt Flash TPE

- **PRÊTS CROISSANCE TPE* 2019**
EN NOMBRE D'ENTREPRISES ET EN M€**
(HORS PRÊTS SPÉCIFIQUES DÉPLOYÉS DANS LES DROM)

50 M€
DE MONTANTS
DE PRÊTS

1 150
ENTREPRISES
ACCOMPAGNÉES

FINANCEMENT



97 Nombre d'entreprises accompagnées

● Régions en production

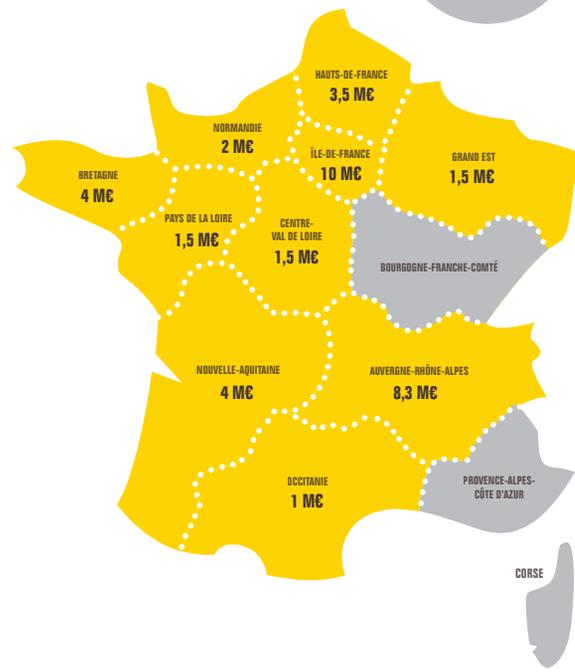
*Montants engagés

** Dont les prêts Flash TPE

- **DOTATIONS VERSEES PAR LES RÉGIONS POUR LES PRÊTS CROISSANCE TPE AU 31 DECEMBRE 2019**
EN CUMULÉ DEPUIS L'ORIGINE**
(HORS PRÊTS SPÉCIFIQUES DÉPLOYÉS DANS LES DROM)

**DOTATIONS
VERSEES DEPUIS
L'ORIGINE
38 M€**

EN 2019
6 M€



● Régions en production

Les Fonds régionaux de garantie*

Abondés par les Régions, les Fonds régionaux de garantie (FRG) gérés par **Bpifrance**, interviennent systématiquement en complément des Fonds nationaux (1 pour 1). Ils permettent d'augmenter la part du risque garanti jusqu'à 70 % et facilitent l'accès des entreprises au crédit pour les projets à risque élevé.

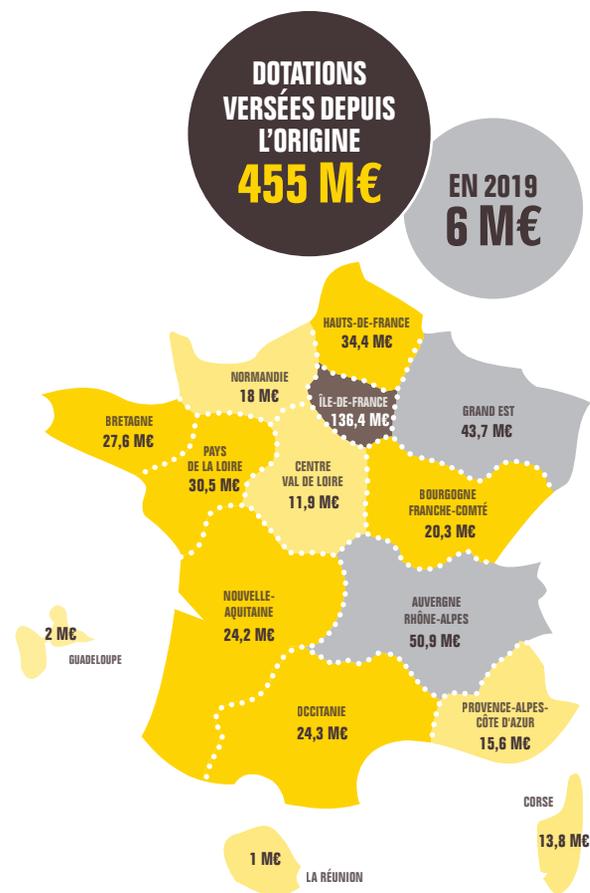
En 2019, ce sont **1,3 Md€ de prêts adossés aux Fonds régionaux de garantie qui ont été accordés à 2 893 entreprises (324 M€ de risques garantis).**

GARANTIE

2 893
ENTREPRISES
EN 2019

**CRÉDITS
ACCORDÉS**
1,3 Md€

- DOTATIONS VERSÉES PAR LES RÉGIONS AUX FONDS RÉGIONAUX DE GARANTIE* AU 31 DÉCEMBRE 2019
EN CUMULÉ DEPUIS L'ORIGINE** EN M€
Y COMPRIS FEDER (HORS FRAIS D'ASSURANCE)



Montant des dotations en %

● < 20 M€ ● 20 - 40 M€ ● 40 - 60 M€ ● > 60 M€

* Les montants sont énoncés en autorisation d'engagement

*Les montants sont énoncés en autorisation d'engagement

**Les périodes d'activité des fonds varient d'une région à l'autre

Les Fonds régionaux d'innovation*

Dans les secteurs d'activité jugés prioritaires par la Région, le Fonds régional d'innovation permet de mobiliser des cofinancements de projets innovants entre la Région et Bpifrance, à tous leurs stades de maturité (faisabilité, expérimentation, développement commercial) à travers 3 types d'aides : une subvention, une avance récupérable en cas de succès, et un prêt à taux zéro pour l'innovation.

En 2019, ce sont **107 M€** qui ont été accordés au titre des partenariats régionaux pour l'innovation (dont PIA et Prêt FEDER Innovation) pour **1 240** entreprises soutenues.

INNOVATION

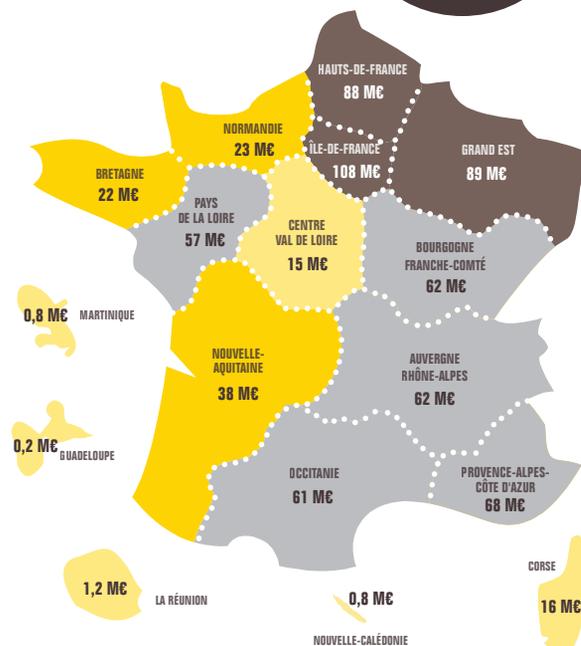
FINANCEMENTS
ACCORDÉS
107 M€

1 240
ENTREPRISES
EN 2019



- DOTATIONS VERSÉES PAR LES RÉGIONS AUX FONDS RÉGIONAUX D'INNOVATION* AU 31 DÉCEMBRE 2019
EN CUMULÉ DEPUIS L'ORIGINE** ET EN M€
Y COMPRIS FEDER ET PIA 3

DOTATIONS
VERSÉES DEPUIS
L'ORIGINE
712 M€



Montant des dotations en %

● < 30 M€ ● 30 - 50 M€ ● 50 - 70 M€ ● > 70 M€

*Les montants sont énoncés en autorisation d'engagement

**Les périodes d'activité des fonds varient d'une région à l'autre

Les Fonds régionaux FEDER*



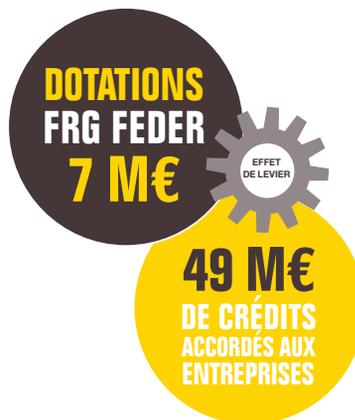
Bpifrance propose de coconstruire avec les Régions des instruments financiers FEDER. Combinant les moyens de la Région, de l'Europe et de Bpifrance, ces Fonds régionaux FEDER accroissent la capacité d'action régionale en faveur de l'investissement et de la prise de risque des entreprises.

Ces dispositifs FEDER priorisent les secteurs jugés stratégiques pour le territoire. Ils interviennent sur les différents besoins des entreprises et en particulier, lors des phases les plus risquées :

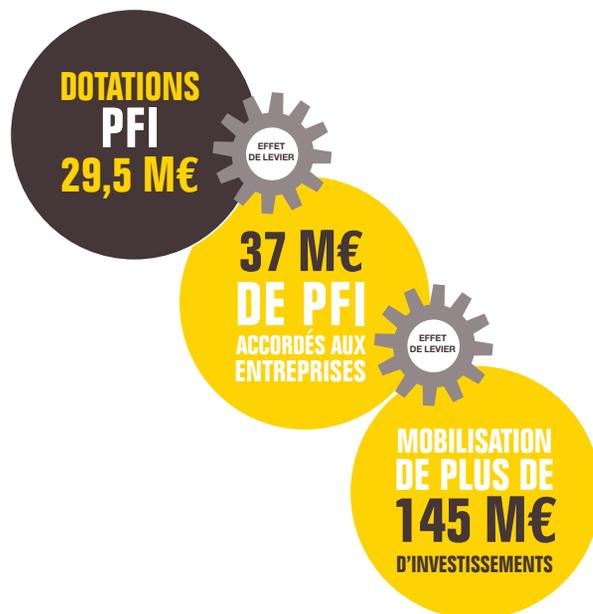
- **Prêt FEDER Innovation (PFI)** : prêt à taux zéro pour soutenir les projets de R&D et d'innovation des entreprises avant le lancement industriel et commercial ;
- **Garantie FEDER (FRG FEDER)** : garantie bancaire gratuite pour faciliter l'accès au financement bancaire des PME sur les phases de création, développement, innovation, transmission ainsi qu'en renforcement de trésorerie ;
- **Contrat de développement transmission FEDER (CDT)** : prêt à taux réduit, avec différé de remboursement en capital, à destination des TPE/PME ;
- **Prêt d'amorçage FEDER (PA FEDER)** : prêt à taux réduit destiné à pallier les tensions de trésorerie des startups en phase de négociation d'une levée de fonds.

Au 31 décembre 2019, **7 M€** de dotations ont été versées sur les FRG FEDER permettant de garantir **49 M€** de crédits bancaires aux entreprises. **29,5 M€** ont été versés à des fonds PFI, permettant d'octroyer **37 M€** de PFI. Au total, grâce à l'effet levier, **145 M€** de financements ont été mobilisés pour des projets innovants.

• FRG FEDER

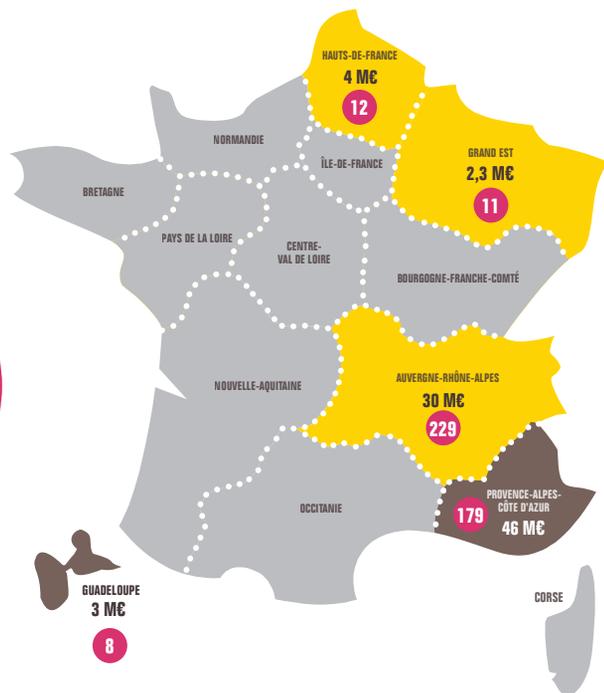


• PFI



*Les montants sont énoncés en accord pour le PFI et en intervention pour le FRG FEDER

- PRÊTS ADDOSSÉS À DES FONDS RÉGIONAUX FEDER*
EN NOMBRE DE DOSSIERS ENGAGÉS
DANS LES DISPOSITIFS FEDER ET EN M€



INNOVATION

25 Nombre de dossiers

● Pas de déploiement ● PFI déployé ● FRG FEDER déployé

*Les montants sont énoncés en accord pour le PFI et en intervention pour le FRG FEDER

Les Fonds régionaux ou interrégionaux d'investissement

Afin de faciliter l'accès des PME aux Fonds propres, toutes les Régions ont souscrit, souvent aux côtés de Bpifrance, à un ou plusieurs Fonds régionaux ou interrégionaux, plus particulièrement ciblés sur l'amorçage, le capital innovation, le capital développement ou le capital transmission.

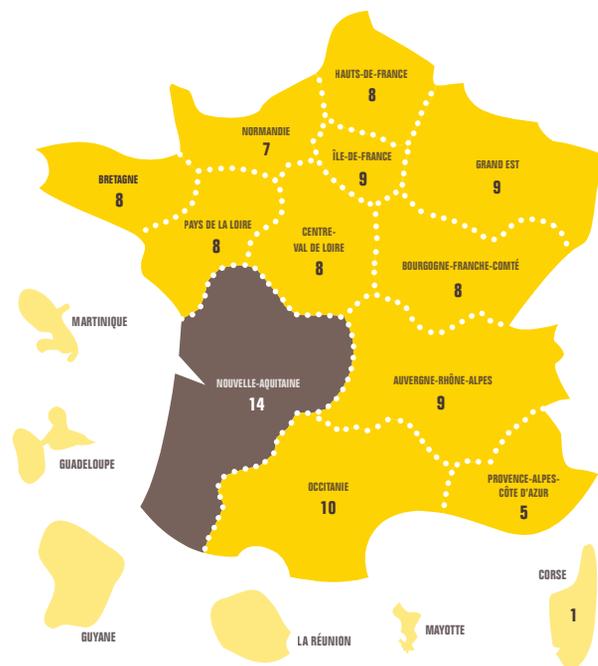
**104 FONDS
SOUSCRITS
PAR BPIFRANCE
POUR UN MONTANT
DE 1 Md€**

EFFET
DE LEVIER

**MOBILISATION
DE PLUS DE
4,8 Md€
DE CAPITAUX
EN GESTION**

• FONDS RÉGIONAUX OU INTERRÉGIONAUX D'INVESTISSEMENT

EN NOMBRE DE FONDS, SOUSCRITS PAR BPIFRANCE, EN PÉRIODE D'INVESTISSEMENT POUVANT INTERVENIR DANS LA RÉGION, AU DU 31 DÉCEMBRE 2019



● Moins de 5 ● De 5 à 10 ● Plus de 10

Le Fonds national d'amorçage

Le Fonds national d'amorçage (FNA) est une action du Programme d'Investissements d'Avenir, opérationnel depuis juin 2011.

Le FNA réalise des investissements dans des fonds d'amorçage pendant une période de 4 ans. Ces fonds d'amorçage, gérés par des équipes de gestion professionnelles, ont pour objectif d'investir dans de jeunes entreprises innovantes en phases d'amorçage et de démarrage. Le FNA finance ainsi indirectement les entreprises.

Les fonds d'amorçage souscrits par le FNA visent prioritairement les entreprises des secteurs technologiques définis par la Stratégie nationale pour la recherche et l'innovation : la santé, l'alimentation et les biotechnologies, les technologies de l'information et de la communication, les nanotechnologies, les écotechnologies, etc.

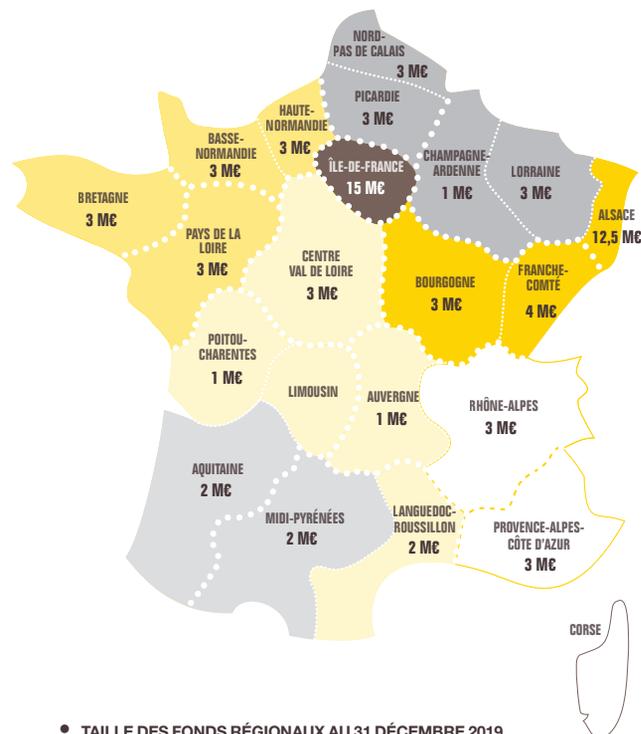
En 2019, le FNA (FNA 1 et son successeur FNA 2) a investi **233 M€ dans 11 fonds régionaux**, permettant de mobiliser au total **465 M€**.

11 FONDS
SOUSCRITS
PAR LE FNA GÉRÉ
PAR BPIFRANCE
POUR UN MONTANT
DE 233 M€

EFFET
DE LEVIER

MOBILISATION
DE PLUS DE
465 M€
DE CAPITAUX
EN GESTION

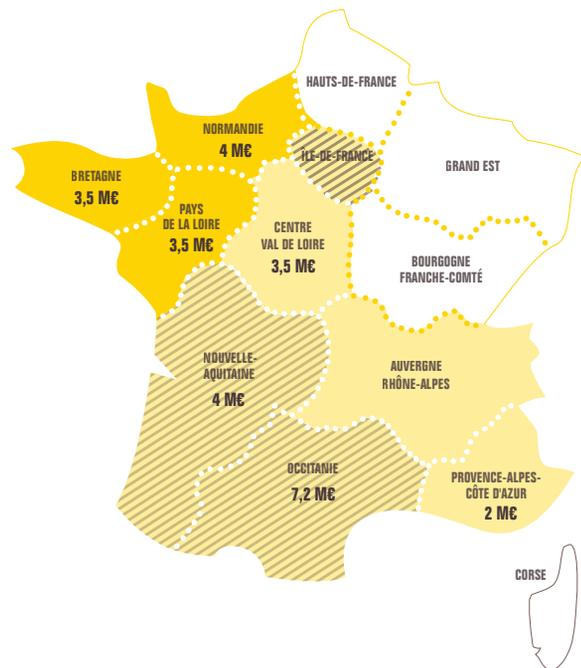
• FONDS RÉGIONAUX FNA EN MONTANTS SOUSCRITS EN M€ PAR LES RÉGIONS AU 31 DÉCEMBRE 2015 AVANT RÉFORME TERRITORIALE « NOUVELLES RÉGIONS »



• TAILLE DES FONDS RÉGIONAUX AU 31 DÉCEMBRE 2019

- R2V : 25 M€ dont FNA : 15 M€
- ÉMERGENCE INNOVATION 1 : 33 M€ dont FNA : 20 M€
- GO CAPITAL AMORÇAGE 1 : 57 M€ dont FNA : 25 M€
- CAP INNOV'EST : 45 M€ dont FNA : 20 M€
- IRDINOV : 34 M€ dont FNA : 20 M€
- FIRA NORD-EST : 35 M€ dont FNA : 20 M€
- CAP DÉCISIF III : 45 M€ dont FNA : 25 M€

- **FONDS RÉGIONAUX FNA**
EN MONTANTS SOUSCRITS EN M€ PAR LES RÉGIONS
EN 2016, 2017, 2018 ET 2019



INVESTISSEMENT

- **TAILLE DES FONDS RÉGIONAUX ACTIFS AU 31 DÉCEMBRE 2019**
- ÉMERGENCE INNOVATION 2 : 42 M€ dont FNA : 20 M€
- GO CAPITAL AMORÇAGE 2 : 72 M€ dont FNA : 25 M€
- IRDINOV 2 : 38,5 M€ dont FNA : 20 M€
- CAP DÉCISIF IV : 39 M€ dont FNA : 23,5 M€

Accompagnement Accélérateurs régionaux

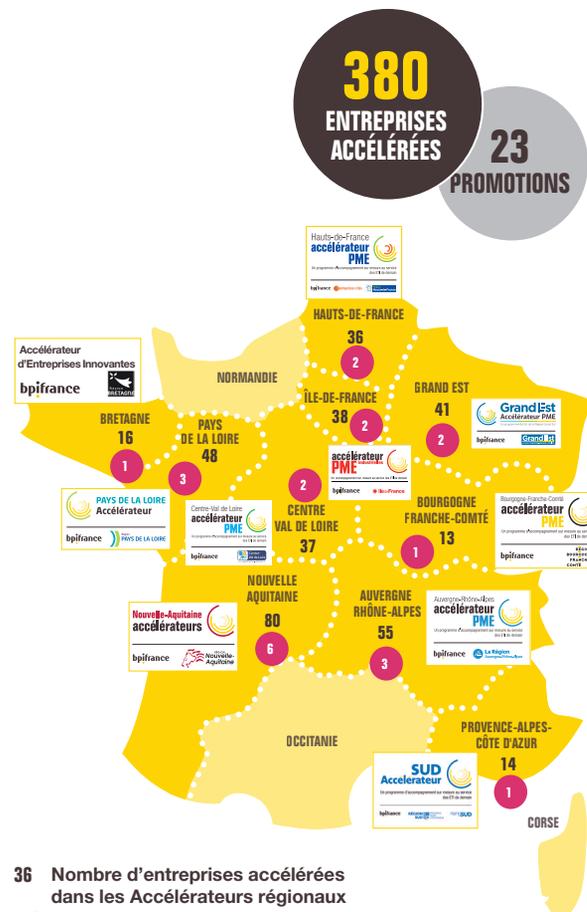
Au 31 décembre 2019, 10 Régions métropolitaines ont déployé, avec Bpifrance, un programme d'accélération.

Les premières Régions à avoir déployé, en 2017, un Accélérateur régional avec Bpifrance, ont lancé leur 3^e promotion : **Auvergne-Rhône-Alpes, Nouvelle-Aquitaine** (pour les PME et pour les ETI) et **Pays de la Loire**.

En 2019, de nouveaux Accélérateurs régionaux ont été créés en **Bourgogne-Franche-Comté, Bretagne** et **Bretagne** complétant ainsi ceux lancés en 2018 en **Centre-Val de Loire, Grand Est, Hauts-de-France** et **Île-de-France**. Enfin, Bpifrance s'est associé à la **Région Sud-Provence-Alpes-Côte d'Azur** et à son agence Rising Sud afin de déployer le programme Sud Accélérateur.

ACCOMPAGNEMENT

- ACCOMPAGNEMENT
PROMOTIONS ET ENTREPRISES MEMBRES DES ACCÉLÉRATEURS
RÉGIONAUX AU 31 DÉCEMBRE 2019



36 Nombre d'entreprises accélérées dans les Accélérateurs régionaux

2 Nombre de promotions d'Accélérateurs régionaux

● Régions sans Accélérateurs régionaux

● Régions avec Accélérateurs régionaux

La Création en partenariat avec les Régions

Bpifrance intervient en cofinancement avec la Région, en soutien aux acteurs de la création d'entreprise, notamment pour doter les Fonds de prêts d'honneur et financer les dispositifs de soutien à l'entrepreneuriat dans les territoires fragiles.

• Les Fonds de prêts d'honneur

Bpifrance intervient **en cofinancement** aux côtés d'acteurs publics et privés de l'écosystème entrepreneurial, parmi lesquels les Régions, auprès des réseaux d'accompagnement à la création d'entreprises et l'entrepreneuriat présents sur le territoire. Ces derniers apportent un soutien financier via des **prêts d'honneur** aux porteurs de projets.

Pour cela, Bpifrance abonde les Fonds de prêts d'honneur ou d'autres fonds thématiques gérés par ces réseaux d'accompagnement. Le prêt d'honneur (sans intérêts) permet aux porteurs de projet de renforcer leurs fonds propres et d'obtenir un financement bancaire complémentaire. Il facilite, de ce fait, la bancarisation des projets.

• Les dispositifs de soutien à l'entrepreneuriat dans les territoires fragiles

Trois dispositifs sont déployés dans les territoires fragiles :

1 Les Appels à projets (AAP) « Initiatives structurantes pour l'entrepreneuriat dans les territoires fragiles »

Ces appels à projets, coconstruits et cofinancés avec 16 collectivités (9 Régions et 7 Métropoles) sur la période 2018 - 2020, représentent une centaine de projets pour un montant de **4,6 M€**.

Ils ont pour objet de :

- Soutenir le changement d'échelle d'initiatives locales dont l'impact dans les territoires fragiles est avéré
- Mettre en œuvre des actions expérimentales d'accompagnement à la création/reprise d'entreprises

2 L' Appel à projets (AAP) « Développer, animer et coordonner une offre d'accompagnement à la création/reprise dans les territoires fragiles »

Ces appels à projet financés pour la période 2018-2020 à hauteur de **2,4 M€** visent à renforcer les capacités d'intervention des acteurs de l'accompagnement dans **9 territoires fragiles** : quartiers politique de la ville (QPV) et zones de revitalisation rurale (ZRR), afin d'accroître le taux de création ou reprise d'entreprises.

3 La Fabrique à Entreprendre (LFAE)

Ce dispositif, lancé en 2015 par la Caisse des Dépôts (CDC), vise à mieux coordonner et à rendre visible l'offre des opérateurs de l'accompagnement sur les territoriales fragiles. Les **32 LFAE** présentes à l'échelle des métropoles, agglomérations et communautés de communes permettent de garantir au porteur de projet un parcours de qualité réalisé avec l'appui de professionnels de l'accompagnement. Elles ont été financées en 2019 à hauteur de **857 000 €**.

Ces actions ont été complétées en 2019 par le lancement du programme **Entrepreneuriat pour tous** dédié aux QPV (voir pages 10 - 12).

- LA CRÉATION EN PARTENARIAT AVEC LES RÉGIONS
MONTANTS DES PRÊTS D'HONNEUR ET DES DISPOSITIFS DE SOUTIEN
À L'ENTREPRENEURIAT DANS LES TERRITOIRES FRAGILES EN K€

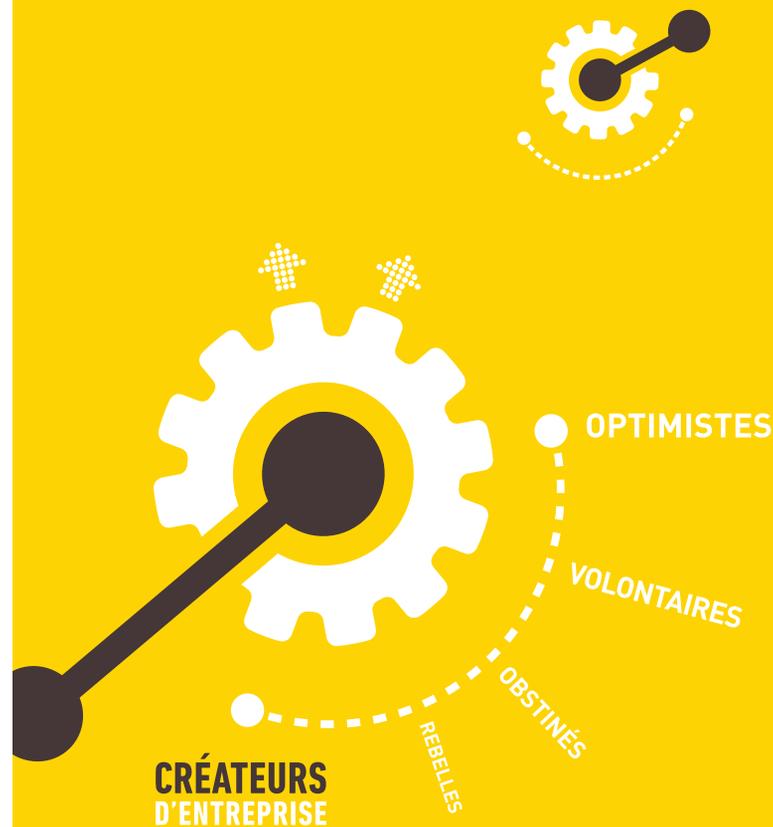
CRÉATION



2 907 K€ Montants des dotations de prêts d'honneur

40 Montant accordés aux LFAE en 2019 en k€

919 Montants accordés aux AAP pour la période 2018-2020 en k€



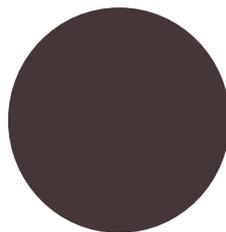


Pour contacter Bpifrance de votre région

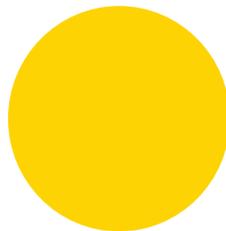
—
[bpifrance.fr](https://www.bpifrance.fr)

Bpifrance

27-31, avenue du Général Leclerc
94710 Maisons-Alfort Cedex
Tél. : 01 41 79 80 00



SERVIR L'AVENIR



Réf. : 1007-801

Achevé d'imprimer sur les presses de l'Imprimerie de la Centrale

62302 Lens cedex - RCS 358 201 267 Arras

Imprimé en France : mars 2020

Ce document est imprimé avec des encres végétales
sur du papier fabriqué à 100 % à base de fibres provenant
de forêts gérées de manière durable et équitable
par un professionnel labellisé Imprim'Vert.

